

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR.

Dossier concernant un tableau  
du Carrache, offert en vente pour  
le Bénéfice de M<sup>me</sup> de Charagnac.

N<sup>o</sup> 508.

NUMÉRO  
D'ORDRE.

DATE  
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

508 Bénéfice de M<sup>me</sup> de Charagnac - tabl. du Carrache



Expédié le 5 août 1857,  
à l'adresse sans indication.

Monsieur

Je me ferais de ne  
pouvoir à votre hon-  
neur du 21 juillet  
évalué, en vous priant  
d'adresser le tableau  
d'Annibal Carrache  
à Paris, à Monsieur  
Bonot. rue de Buffon  
no 11.

Je requête Monsieur  
que la commission,



André Sebille

Chatillon J. Vase et  
3 vint 1857.



L'Administration du chemin de fer  
de l'Etat déclare avoir reçu de la  
Commission administrative du Musée royal  
de Peinture (expéditeur, M. V. Steiner  
Secrétaire) une caisse contenant un  
tableau ancien, sans cadre, valeur  
fr: 5000, pour être expédiée à  
M. Bonat, Rue de Buffon 11  
à Paris.

Breiller le 5 août 1854

Delmas

Ant. d'Armbat  
Cassagne



Brunell, le 31 jan. 1857

à Mr. André Sebille,  
à Châtillon.

Mr.

La Commission administrative  
me charge de vous informer qu'elle  
regrette beaucoup de ne  
pouvoir acquiescer le tableau  
d'Annibal Carrache, quel  
que soit son obligation de  
vous faire parvenir. Elle  
se serait fait un ~~plaisir~~  
de vous en communiquer  
sa résolution im-  
médiatement, si elle  
n'avait cherché à trouver  
le placement de cet  
œuvre dans d'autres  
établissements.

Vous comprendrez  
vous renvoyer ce tableau  
à Châtillon, d'ici à



4 à 5 Jours, à moins  
d'un contraire de  
votre part.

En vous renouvelant  
mes respects, je vous  
suis, Mr, à jamais l'a-  
-propre de vos sentiments  
distingués.

Le Secrétaire

Stz





Monsieur

Ne recevant pas de nouvelles du tableau d'Annibal. Caracache, que je vous ai adressé le 15 Avril, j'oublie, (et tout vous en va bien, vous m'excusera) je prends la liberté de vous interrompre. Je



pourriez-vous  
prier de me dire où  
en est cette affaire?

Dans cette attente  
Ayez Monsieur L'as.  
surance de ma considé-  
ration Distinguée,

André Sebille

Châtillon. S. Oise (côte d'a)  
et Yvelles M.Y.

(France)



Buen. le 16 avril 1857.



M. André Schillep  
à Chabillon

M. le Président me charge  
de venir informer, en réponse à votre  
lettre du 30 Mars 57, qu'il a reçu  
le tableau d'Annibal Carrache  
que vous avez bien voulu lui  
adresser. Cet ouvrage sera soumis  
à M. le Président de la C<sup>on</sup>,  
lors de la prochaine réunion, &  
j'annoncerai son, etc, de vous  
communiquer la résolution qui  
sera prise à ce sujet.

Agg. etc. l'asp. de ma  
C<sup>on</sup> distinguée  
Le Secrétaire  
J. B.



BB



3

Monsieur

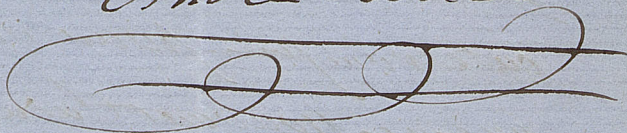
Je pourrais la liberté de vous  
interrompre pour vous prévenir  
que ne pouvant faire le voyage  
de Belgique, comme je l'es-  
pérois. et d'après votre hon-  
neur du 24 juin écoulé;  
je vous adresse en pour. par  
le chemin de fer le tableau  
d'Amiral enroulé, vous  
m'obligez. Monsieur, en  
m'en accusant réception à  
l'adresse ci-dessus désignée,  
et en m'en faisant connaître  
au plus tôt qu'il vous sera pos-  
sible la décision que la



commission aux jurés  
en 1887.

Veuillez agréer, Monsieur  
l'assurance de ma haute  
respectueuse distinction.

André Sebille



Paris ce 30 mars 1887

André Sebille à Chatillon  
S. Seine Côte d'Or



Monsieur

Mavez président de  
la commission du musée  
royal, et Monsieur Simon  
Bruxelles.





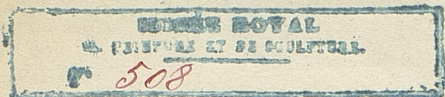


Monsieur le Ministre  
Veuillez bien noter l'objet  
qui en informe et ainsi la réception  
à ce moment.

C'est avec

J. J. L.





Brussels, 24 June 1856

M<sup>r</sup> André Sebillot  
à Chatillon

M<sup>r</sup>

La Commission du Ministre royal  
me charge de vous dire en réponse  
à votre honnête lettre du 12 de ce  
mois, qu'elle reçoit avec plaisir la  
communication de votre tableau  
et d'Anibal Casarache, mais  
elle désire ne pas vous laisser  
ignorer qu'il ne peut résulter  
de cet envoi aucune espèce d'en-  
gagement pour elle, et que  
s'il y a lieu, elle se réserve  
de vous adresser telle propor-  
tion qu'elle jugera convenable  
pour l'acquisition de cette toile.

Reull. agr. (M<sup>r</sup> l'inf. de  
ma Cour distinguée.

Le Secrétaire

*[Signature]*





Monsieur

En réponse à votre hon-  
neur. Le 20 Avril écoulé,  
je m'empresse de vous dire  
que le prix au quel je  
cède-vois, le tableau de Carrache  
représentant héraclès qui étouffe  
Antée, devoit de 6000,  
aussi qu'à présent je vous en prie-  
rais 16000.

Je vous saurais volontiers  
à recevoir cet ouvrage à  
Bruxelles, et à prendre  
toute espèce de responsabili-  
té à son sujet, car l'au-



Les membres de ma famille  
doit faire ce voyage, cette  
année, et il le chargeait  
facilement de la surveillance,  
de ce tableau.

Caill. M. Bourgeois  
Après l'assurance de  
ma reconnaissance J. M. M. M.

André M. M.

Châtillon. V. V. V. V. V.  
le 12 mai 1896.



Brunelles, le 30. Avril 1856.

M<sup>r</sup> André Sebille  
à Châtillon  
(S. Seine)  
côte d'or.

Avant de prendre une décision  
sur la demande contenue dans  
la lettre que vous avez bien  
voulu adresser le 22 de ce mois,  
à Son Excellence, M<sup>r</sup> Naviz, la  
C<sup>te</sup> et M<sup>re</sup> du d<sup>eu</sup>mi royal vous  
prie de lui faire connaître le  
prix pour lequel vous céderez  
le tableau de Carrache, repré-  
sant: Hercule qui souffe  
Antée, et de lui dire en même  
temps si, le cas échéant, vous  
consentirez à envoyer cet ouvrage  
à Brunelles. Il est bien entendu  
que les frais d'emballage  
et de transports ~~seront~~  
à votre charge. Seront sup-  
portés par vous et que la  
C<sup>te</sup> serait déchargée de toute  
responsabilité pour  
les accidents qui pourraient  
résulter du déplacement de  
ce tableau.

Brunelles, le 30. Avril 1856.  
de votre C<sup>te</sup> très distinguée.

Le Secrétaire  
M<sup>r</sup>





Monsieur.

Au mois de Décembre 1894  
Monsieur Georges ancien  
expert du musée du Louvre,  
m'a fait part du désir que  
vous aviez de faire acheter  
par le musée de Bruxelles,  
un tableau de Carrache  
représentant Heracle qui  
étouffe Antée, dont je suis  
proprement sûr.

N'ayant pu à cette époque  
accepter l'offre que vous  
avez fait à M<sup>r</sup> Georges  
j'ai dû l'accepter avec mes



esprits, mais en étant  
vulgarisé aujourd'hui,  
et vous que j'ai tant l'habitude d'en  
disputer à mon Gué. Je  
prends la liberté de vous  
interrompre, pour vous faire  
de me dire, si vous seriez toujours  
dans les mêmes dispositions  
et dans ce cas je m'exprime  
vos intentions à ce sujet

Veuillez m'en dire, dans  
tous les cas m'en dire de  
la liberté que j'ai prise de  
vous interrompre, et agréer  
l'assurance de ma considération  
distinguée

André Bille

Chatillon (V. Seine) (côte d'Or)  
ce 22 Avril 1886,



Amual Carraque  
Herent effouffant Antée  
Retrie de la vende Or la Coli  
De fur M<sup>me</sup> Janset de  
Charagne, vendue  
Paris le 20 Juin 1874  
Mr George -



ANCIENNE GALERIE LEBRUN,

8, Rue du Sentier

Galeries d'Exposition

et

EXPERTISE DE TABLEAUX



508

Paris le 24 Février 1855

George, ancien Commissaire Export du Musée du Louvre.

A Monsieur Navez Directeur de  
l'Académie de peinture à Bruxelles.

Monsieur,

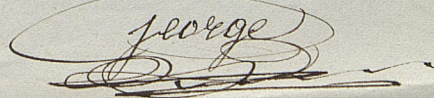
J'ai mis un long retard à vous écrire,  
et cependant je vous l'assure, mon  
silence n'a été motivé ni par ma  
négligence, ni par des circonstances  
dépendantes de ma volonté; mais seu-  
lement par les démarches répétées  
que j'ai faites auprès des héritiers  
de M. de Chavagnac pour les  
décider à envoyer leur tableau du  
Carrache à Bruxelles. J'ai long temps  
insisté dans la pensée de vous être



agréable, sachant combien vous  
deviez apprécier un ouvrage si remar-  
quable par des qualités qui saisissent  
tous les amateurs du vrai beau et  
qui le recommandent à l'attention  
particulière des directeurs des grands  
Musées. S'il eût été vu à Bruxelles  
je suis persuadé que tous les artistes  
de cette ville, sans exception, vous  
auraient su gré du choix d'un aussi  
beau modèle pour des études sérieuses.  
Malgré l'observation des membres de  
votre commission, je crois qu'il vous  
importe beaucoup de ne pas laisser  
échapper l'occasion d'acquiescer à la  
production de l'école italienne de  
de mérite de notre Carrache; car,  
on n'en rencontre presque plus aujourd'hui  
même en Italie; tandis que d'un jour  
à l'autre, vous trouvez facilement à  
compléter votre école flamande.

Par ces considérations et comprenant  
toute la portée de la pensée honorable

qui vous dirigeait dans l'acquisition  
de Carrache, désirant aussi participer  
au plaisir de faire quelque chose d'a-  
vantageux pour le Musée de Bruxelles  
j'aurais vivement souhaité de réussir  
dans la mission dont vous m'aviez  
chargée. Cependant, j'ai le regret de  
vous annoncer que, malgré tous mes  
efforts, les héritiers de M<sup>me</sup> Charagne  
ont reculé devant l'engagement d'accepter  
pour leur compte les risques du voyage  
et qu'ils ont refusé de dégager votre  
commission de la responsabilité du  
transport. Vous le voyez, Monsieur, il  
est difficile de réunir l'assentiment de  
quatre personnes, surtout lorsque l'une  
d'elles réside en Suisse. Ajoutez à  
cela, la lenteur de la correspondance  
et vous excuserez plus volontiers le  
retard de ma réponse. Par ce qui a  
rapport aux termes de paiement ces  
messieurs n'auraient eus aucune diffi-  
culté. Agréez, mon cher Monsieur, l'assurance  
de ma plus parfaite considération.

George  




Paris, le 24 février 1855

508.

M<sup>r</sup> Spitz,

Directeur de l'Académie de Saint-Luc,

J'ai mis un long retard à vous  
répondre, et cependant, je vous l'assure, non  
si l'on m'a été motivé, ni par ma négligence,  
ni par des circonstances indépendantes de ma  
volonté, mais seulement par les démarches  
réitérées que j'ai faites auprès des Directeurs  
de l'École de Charaagne, pour les décider à  
envoyer leur tableau de Carrache, à Brumelle.  
J'ai longtemps insisté pour la première fois  
vous être agréable, sachant combien vous  
deviez apprécier un ouvrage si remarquable  
par ses qualités qui s'adressent dans les  
amateurs du vrai beau et qui le recom-  
mandent à l'attention particulière  
des Directeurs des grands Musées. S'il  
est été vu à Brumelle, je suis persuadé  
que tous les artistes de cette ville, sans  
exception, vous auraient su gré, de  
charmer d'un aussi beau modèle pour  
des études sérieuses. Malgré l'obser-  
vation des Membres de notre Commis-  
sion, je crois qu'il vous importait  
beaucoup de ne pas laisser échapper



L'occasion d'acquiescer aux productions  
de l'Ecole italienne du mérite de notre  
Carrache; car on n'en rencontre presque  
plus aujourd'hui, même en Italie;  
tandis que d'un jour à l'autre, vous  
trouvez facilement à compléter votre  
Ecole flamande.

Par ces considérations et compren-  
nant toute la portée de la pensée  
honorable qui vous dirigeait dans  
l'acquisition du Carrache, disant  
aussi participer au plaisir de faire  
quelque chose d'avantageux pour  
le Musée de Bruxelles, j'aurais vivement  
souhaité de résider dans la maison dont  
vous m'avez chargée. Cependant j'ai  
le regret de vous annoncer que, malgré  
tous mes efforts, les bontés de M<sup>lle</sup>  
de Charagne ont reculé devant l'en-  
gagement d'accepter pour leur compte  
les risques du voyage et qu'ils ont  
refusé de décharger votre Commission  
de la responsabilité du transport.

Pour le concilier, Monsieur, j'est-  
difficile de réunir l'assentiment  
de quatre personnes, surtout  
lorsque l'une d'elles réside en  
Suisse. Ajoutez à cela les  
embarras de la Correspondance.

J'en suis très-plein volontiers  
le retard de ma réponse. Pour  
ce qui a rapport aux hommes  
et finement, ces M<sup>lle</sup>. n'auront  
eu aucune difficulté!

Agg. M<sup>lle</sup> Char. Lemp.

Geo.

(Signé) George.

8 Rue du Sablier.